DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 27/05/19

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 14/06/19

Affichage le: 28/06/19

Transmission préfecture le : 28/06/19

AR Préfecture :

N°: 078-227806460-20190628-lmc1109009-BF-1-1

Du: 28/06/19

Délibération exécutoire le : 28/06/19

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 28 juin 2019

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

LE CONSEIL DEPARTENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médicosociaux ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental en date du 26 janvier 2018 relative à l'adoption des Budgets Primitifs ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental en date du 29 juin 2018 relative à l'adoption des Budgets Supplémentaires ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 23 novembre 2018 relative à l'adoption de la Décision Modificative du budget principal ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier ;

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 1/9

 $N^{\circ}: 078\text{-}227806460\text{-}20190628\text{-}lmc1109009\text{-}BF\text{-}1\text{-}1$

Vu les délibérations du Conseil Départemental de ce jour approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental;

Sa Commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

Le Conseil Départemental des Yvelines, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes dont les résultats sont conformes aux comptes de gestions présentés par le comptable public ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 2/9

Article 1 : d'affecter les résultats du compte administratif 2018 du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2018 :

	Résultats Budget Principal
Fonctionnement €	Buaget I inicipal
Résultats de l'exercice 2018	159 396 203,10
Résultat de l'exercice antérieur reporté	194 478 054,80
Résultats de clôture de l'exercice 2018	353 874 257,90
Solde des restes à réaliser	-
Investissement €	
Résultats de l'exercice 2018	- 113 184 185,98
Dont résultat de l'exercice antérieur reporté	- 75 683 785,05
Solde des restes à réaliser	- 5 456 916,55
Besoin /Capacité de financement cumulé au 31/12/2018	- 118 641 102,53

Affectation et report à nouveau 2018 du résultat :

	Résultats Budget Principal
Affectation 2018 du résultat de fonctionnement	
en	
Investissement (1068) €	118 641 102,53
Report à nouveau 2018 du résultat	
Fonctionnement (002) €	235 233 155,37
Investissement (001) €	- 113 184 185,98

2019-CD-1-5939.1:3/9

AR Préfecture du : 28/06/19

N°: 078-227806460-20190628-lmc1109009-BF-1-1

Article 2 : D'affecter les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines ainsi qu'il suit :

	Résultats IFSY
Fonctionnement €	
Résultats de l'exercice 2018	154 254,02
Résultat de l'exercice antérieur reporté	133 522,13
Résultats de clôture de l'exercice 2018	287 776,14
Solde des restes à réaliser	-
Investissement €	
Résultats de l'exercice 2018	- 6 835,88
Résultat de l'exercice antérieur reporté	24 428,28
Solde des restes à réaliser	-
Besoin /Capacité de financement cumulé au 31/12/2018	17 592,40
Affectation et report à nouveau 2018 du résultat :	
	Résultats IFSY
Affectation 2018 du résultat de fonctionnement en	
Investissement (1068) €	-
Report à nouveau 2018 du résultat	
Fonctionnement (002) €	287 776,14
Investissement (001) €	17 592,40

2019-CD-1-5939.1:4/9

AR Préfecture du : 28/06/19 N° : 078-227806460-20190628-lmc1109009-BF-1-1

Article 3 : D'affecter les résultats du compte administratif 2018 du Budget annexe du Musée Maurice DENIS ainsi qu'il suit :

	Résultats	
Musée	Maurice Denis	

Résultats de l'exercice 2018	- 6 622,96
Résultat de l'exercice antérieur reporté	96,72
Résultats de clôture de l'exercice 2018	- 6 526,24
Solde des restes à réaliser	-
Investissement €	
Résultats de l'exercice 2018	23 335,96
Résultat de l'exercice antérieur reporté	- 3 936,96
Solde des restes à réaliser	- 185 519,60
Besoin /capacité de financement cumulé au 31/12/2018	- 166 120,60

Affectation et report à nouveau 2018 du résultat :

Résultats Musée Maurice Denis

Affectation 2018 du résultat de fonctionnement en	
Investissement (1068) €	-
report à nouveau 2018 du résultat	
Fonctionnement (002) €	- 6 526,24
Investissement (001) €	19 399,00

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 5/9

 $N^{\circ}: 078\text{-}227806460\text{-}20190628\text{-}lmc1109009\text{-}BF\text{-}1\text{-}1$

Article 4 : D'affecter les résultats du compte administratif 2018 du Budget annexe du **Centre Maternel Porchefontaine** ainsi qu'il suit :

Centre Maternel Porchefontaine Fonctionnement € Résultats de l'exercice 2018 Résultat de l'exercice antérieur reporté Résultats de clôture de l'exercice 2018 Solde des restes à réaliser Investissement € Résultats de l'exercice 2018 53 101,15 Résultat de l'exercice antérieur reporté 204 751,60 Solde des restes à réaliser - 2 776,62 Besoin / capacité de financement cumulé au 31/12/2018 255 076,13

Affectation et report à nouveau 2018 du résultat :

Résultats Centre Maternel Porchefontaine

Résultats

Affectation 2018 du résultat de fonctionnement en

Investissement (1068) €

report à nouveau 2018 du résultat

Fonctionnement (002) €

Investissement (001) €

257 852,75

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 6/9

 $N^{\circ}: 078\text{-}227806460\text{-}20190628\text{-}lmc1109009\text{-}BF\text{-}1\text{-}1$

Article 5 : D'affecter les résultats du compte administratif 2018 du Budget annexe de la Maison de l'Enfance Yvelines ainsi qu'il suit :

Résultats Maison de l'Enfance Yvelines

Fonctionnement €	
Résultats de l'exercice 2018	-
Résultat de l'exercice antérieur reporté	-
Résultats de clôture de l'exercice 2018	-
Solde des restes à réaliser	-
Investissement €	
Résultats de l'exercice 2018	23 516,07
Résultat de l'exercice antérieur reporté	326 657,17
Solde des restes à réaliser	9 727,64
Besoin /capacité de financement cumulé au 31/12/2018	340 445,60

Affectation et report à nouveau 2018 du résultat :

Résultats Maison de l'Enfance Yvelines

Affectation 2018 du résultat de fonctionnement en

Investissement (1068) €

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 7/9

N°: 078-227806460-20190628-lmc1109009-BF-1-1

report à nouveau 2018 du résultat

Fonctionnement $(002) \in$ Investissement $(001) \in$ 350 173,24

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 8/9

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 28 juin 2019

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier. Secrétaire : Karl Olive

Votent POUR (42): Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Xavier Caris, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Monsieur Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Madame Clarisse Demont, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations (9): Nicole Bristol à Ghislain Fournier, Madame Clarisse Demont à Sonia Brau, Sylvie D'Esteve à Josette Jean, Pierre Fond à Pierre Bédier, Elisabeth Guyard à Jean-Noël Amadei, Guy Muller à Cécile Dumoulin, Elodie Sornay à Karl Olive, Laurence Trochu à Michel Laugier, Pauline Winocour-Lefevre à Laurent Richard.

AR Préfecture du : 28/06/19 2019-CD-1-5939.1 : 9/9

N°: 078-227806460-20190628-lmc1109009-BF-1-1